



**COMPTE**  
**ADMINISTRATIF**  
**DU BUDGET ANNEXE**  
**IMMOBILIER ENTREPRISES**  
**2023**

# Sommaire

Introduction.....	3
I. Dépenses de fonctionnement.....	4
II. Recettes de fonctionnement.....	5
III. Dépenses d'investissement.....	6
IV. Recettes d'investissement.....	7

## Introduction

Les équipements gérés par le budget annexe immobilier entreprises sont les suivants :

- La pépinière d'entreprises de Sannois réalisée en 1987, sise 2, esplanade de la gare, qui comprend 24 bureaux et 12 places de parking pour une superficie utile de 710 m<sup>2</sup>.
- L'Hôtel d'entreprises de Franconville-la-Garenne acquis et aménagé par le Département en 1994, sis 38, rue de la station, qui comprend 22 bureaux et 22 places de parking au sein de l'immeuble « Jean Mermoz » pour une superficie de 964 m<sup>2</sup>.

**Les résultats constatés au compte administratif 2023 sont les suivants :**

### Section d'investissement

L'excédent de la section d'investissement est de 21 915,67 € et se définit comme suit :

	INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Solde (recettes-dépenses)
Résultats reportés	0,00	24 840,61	24 840,61
Opérations de l'exercice	11 522,75	8 597,81	-2 924,94
<b>TOTAUX</b>	<b>11 522,75</b>	<b>33 438,42</b>	<b>21 915,67</b>

Les reports de dépenses d'investissement de 2023 à 2024 sont de 12 528,95 €.

### Section de fonctionnement

L'excédent de la section de fonctionnement est de 193 886,57 € et se définit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Solde (recettes-dépenses)
Résultats reportés	0,00	136 017,34	136 017,34
Opérations de l'exercice	166 619,00	224 488,23	57 869,23
<b>TOTAUX</b>	<b>166 619,00</b>	<b>360 505,57</b>	<b>193 886,57</b>

### Reprise du résultat

Le résultat du compte administratif sera repris lors du vote du budget primitif 2024. L'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement est la suivante :

Affectation du résultat de fonctionnement	
En section d'investissement au compte 1068	0,00
En section de fonctionnement au compte 002	193 886,57
<b>TOTAL</b>	<b>193 886,57</b>

Le résultat global, toutes sections confondues, hors report, est de **215 802,24 €**.

Le résultat global, toutes sections confondues, y compris les reports, est de **203 273,29 €**.

Par ailleurs, aucune dette n'est à constater sur le budget annexe Immobiliers entreprises.

# I. Dépenses de fonctionnement

## Les dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2022	CA 2023	Evolution	Répartition
011	Charges à caractère général	173 281,08 €	163 559,83 €	-5,61%	98,16%
67	Charges exceptionnelles	3,50 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00 €	3 059,17 €		1,84%
	<b>TOTAL</b>	<b>173 284,58 €</b>	<b>166 619,00 €</b>	<b>-3,85%</b>	<b>100,00%</b>

## Décomposition des dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général sont de 164 K€ et correspondent aux dépenses suivantes :

- Fluides et autres frais liés aux bâtiments (76 K€),
- Frais de nettoyage (45 K€),
- Taxes locales (37 K€),
- Autres (6 K€).

## II. Recettes de fonctionnement

### Les recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2022	CA 2023	Evolution	Répartition
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	18 639,57 €	16 547,72 €	-11,22%	7,37%
75	Autres produits de gestion courante	217 255,77 €	207 940,51 €	-4,29%	92,63%
77	Produits exceptionnels	72 365,25 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>308 260,59 €</b>	<b>224 488,23 €</b>	<b>-27,18%</b>	<b>100,00%</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 041,33 €	136 017,34 €	12961,89%	

### Décomposition des recettes de fonctionnement

Les produits de services, du domaine et ventes diverses sont de 17 K€ et correspondent aux recettes liées à l'accompagnement des entreprises.

Les autres produits de gestion courantes sont de 208 K€ et correspondent aux recettes liées aux loyers et aux charges.

### III. Dépenses d'investissement

#### Les dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2022	CA 2023	Evolution	Répartition
16	Cautions et remboursements des emprunts	8 840,90 €	4 531,14 €	-48,75%	39,32%
21	Immobilisations corporelles	3 059,17 €	6 991,61 €	128,55%	60,68%
	<b>TOTAL</b>	<b>11 900,07 €</b>	<b>11 522,75 €</b>	<b>-3,17%</b>	<b>100,00%</b>

#### Décomposition des dépenses d'investissement

Le montant des cautions remboursées est de 5 K€.

Les immobilisations corporelles sont de 7 K€ et correspondent à l'achat de mobilier et à divers travaux.

## IV. Recettes d'investissement

### Les recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2022	CA 2023	Evolution	Répartition
16	Emprunt et dettes assimilées	12 146,26 €	5 538,64 €	-54,40%	64,42%
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	3 059,17 €		35,58%
	<b>TOTAL</b>	<b>12 146,26 €</b>	<b>8 597,81 €</b>	<b>-29,21%</b>	<b>100,00%</b>
001	Excédent d'investissement reporté	24 594,42 €	24 840,61 €	<b>1,00%</b>	

### Décomposition des recettes d'investissement

Les emprunts et dettes assimilées sont de 6 K€ et correspondent aux cautions des locataires.